

UNIVERSITE TOURS

**Décision portant nomination du jury d'admission pour le concours interne de recrutement d'ingénieurs d'études, branche d'activité professionnelle C (sciences de l'ingénieur et instrumentation scientifique), emploi-type Ingénieur-e en conception instrumentale, ouvert au titre de l'affectataire UNIVERSITE TOURS, session 2023**

**Le Président de l'Université de Tours,**

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 17 mars 2023 autorisant au titre de l'année 2023 l'ouverture de concours pour le recrutement d'ingénieurs d'études,

**DÉCIDE :**

Article unique : Sont nommés membres du jury d'admission pour le concours interne de recrutement d'ingénieurs d'études dans la branche d'activité professionnelle C (sciences de l'ingénieur et instrumentation scientifique), emploi-type Ingénieur-e en conception instrumentale, ouvert au titre de l'affectataire UNIVERSITE TOURS, au titre de l'année 2023 :

Monsieur VECCELLIO-NONE Laurent, igr rf, président, Université de Tours, Tours.

Monsieur CHEVILLOT-BIRAUD Alexandre, ingénieur d'études hors classe cnrs, expert, Centre national de la recherche scientifique, Paris.

Madame FRANCONI Florence, ingénieure de recherche hors classe, experte, Université d'Angers, Angers.

Madame AUTRET Cécile, mcf h. cl., Université de Tours, Tours.

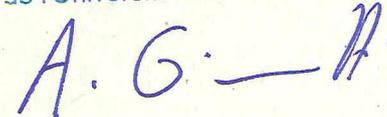
Monsieur LOO Sylvain, ingénieur d'études de classe normale, Université de Tours, Tours.

Madame NEACSA Daniela, ingénieure d'études de classe normale, suppléante, Université de Tours, Tours.

Monsieur RAYNAL Pierre-Yvan, igr rf, suppléant, Université de Tours, Tours.

Fait à Tours, le 26/06/2023

Le Président  
de l'Université de Tours,



Arnaud GIACOMETTI